

Rapport d'activité 2012



**Syndicat Mixte de Gestion pour
l'approvisionnement en eau potable
de l'Ille-et-Vilaine**

Edito



Le SMG35 a été créé en 1993 pour gérer un fonds destiné à financer les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur notre département.

Le volet qualité s'est ensuite développé en 2002 avec le financement des bassins versants puis la participation aux dépenses pour la mise en œuvre des périmètres de protection des captages après arrêté.

Ces missions demeurent aujourd'hui très importantes et ce rapport vous donnera les informations s'y rapportant pour l'année 2012.

Au fil du temps et notamment suite aux nouveaux statuts votés en 2011, le rôle du Syndicat Mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille et Vilaine (SMG35) a fortement évolué. Ainsi, une partie conseils et assistance technique auprès notamment des Syndicats de production s'est développée. De plus, un nouveau chantier a démarré en 2012 : l'observatoire de l'eau potable.

Dans un domaine en perpétuel mouvement (problèmes de qualité, tensions sur la ressource, défi du renouvellement des infrastructures, bonne échelle de gouvernance,...), le SMG35 est là pour apporter son expertise et assurer une cohérence des actions au niveau départemental.

Ce premier rapport d'activité est là pour témoigner de ces évolutions.



Auguste FAUVEL

Président du SMG 35



Sommaire

Rôle et évolution du SMG	Page 02
Organisation : comité syndical et service	Page 03
Compte Administratif 2012—Fonds de concours	Page 04
Financement des travaux du schéma	Page 06
Financement qualité : périmètres et bassins versants	Page 07
Assistance technique schéma départemental	Page 09
Gestion de la ressource	Page 10
Périmètre de protection	Page 11
Rapport Prix et Qualité Service Public	Page 13
veille juridique	Page 15
Observatoire eau potable	Page 16
Communication	Page 17

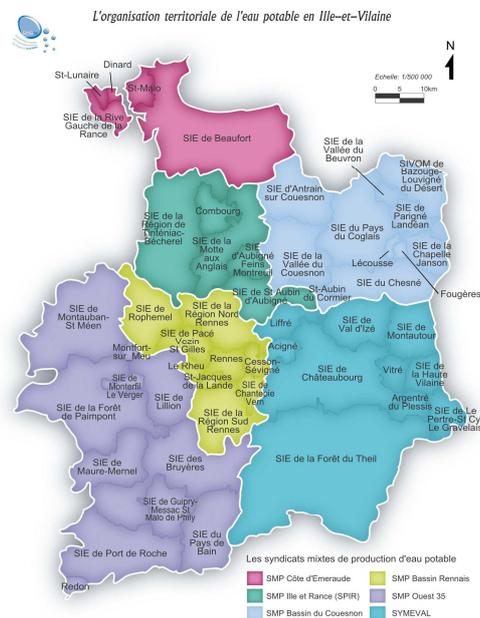
Rôle et évolution du SMG35

L'architecture actuelle de l'organisation de l'eau potable à trois niveaux (51 collectivités de base – 6 syndicats de production (SMP) – 1 Syndicat de gestion départemental (SMG35)) date du début des années 1990.

Cette architecture a été mise en place suite à plusieurs années sèches pour répondre à une question :

« Comment assurer l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du département d'Ille et Vilaine en toutes circonstances ? »

Pour cela, un schéma de sécurisation est défini par le SMG35 (le dernier en cours de date de 2007), les SMP sont maître d'ouvrage des travaux et le financement est assuré par un fonds de concours. Ce dernier est constitué par une participation de chaque abonné assise sur la consommation et est géré par le SMG35. Au fil des années, cet apport représente une part de plus en plus importante puisqu'il est passé de 30 à 90% du coût des travaux.



Au fil des années, l'accent a été mis sur le volet qualitatif (**PPC, Bassins Versants**) et depuis la création du service en 2004, le SMG35 a développé l'assistance technique auprès des collectivités du département.

L'assistance technique s'exerce principalement sur 3 domaines :

- ➔ les Périmètres de protection des Captages (mise en œuvre et suivi)
- ➔ les travaux du schéma
- ➔ et pour la deuxième année en 2012 l'établissement des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

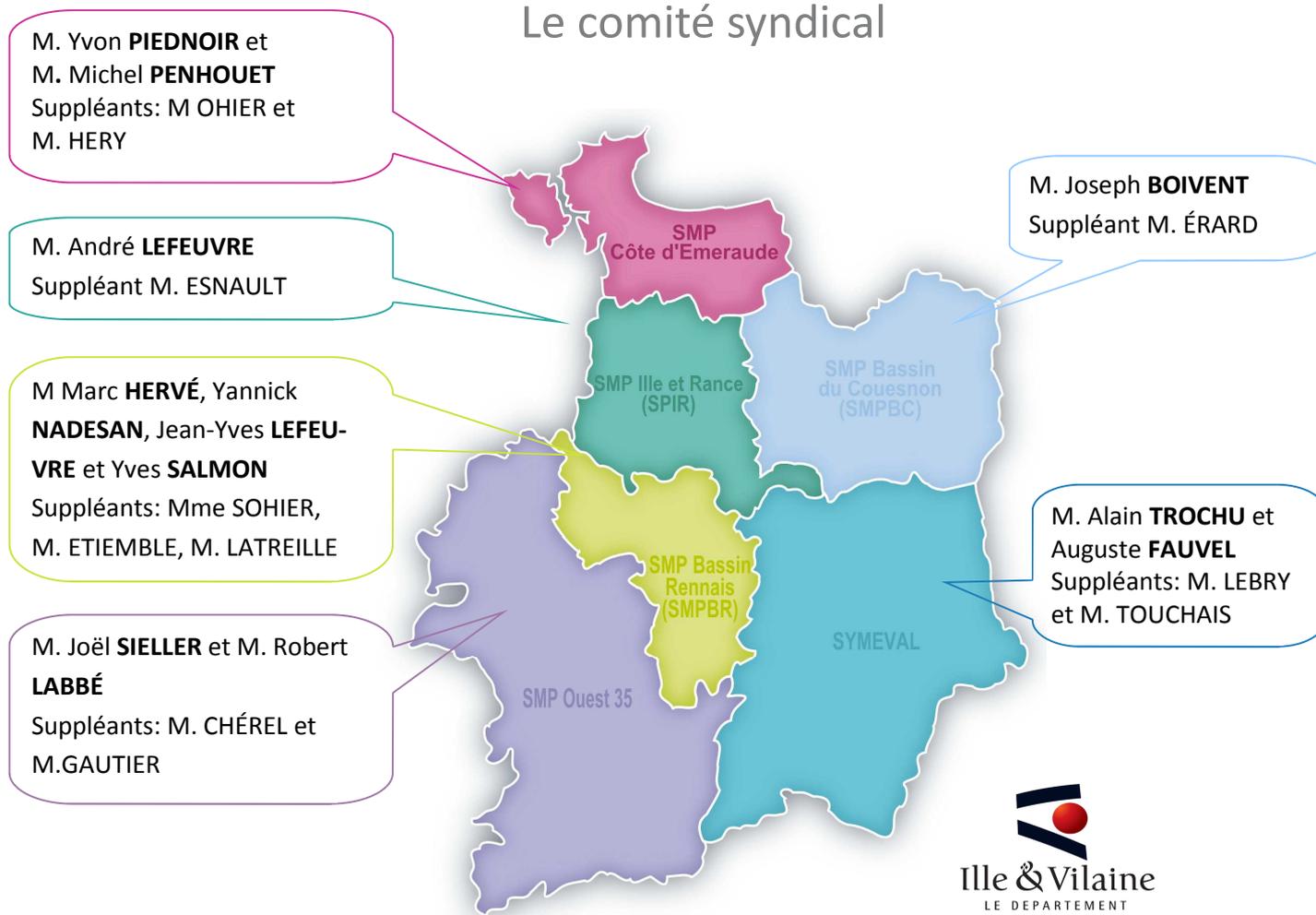
Les derniers statuts votés en 2011 lui donnent compétence pour la réalisation de canalisations d'intérêt départemental et pour la mise en œuvre d'un observatoire de l'eau potable.

Repères

- Décembre 1993:** création SMG
- Février 1997:** adhésion Côte Emeraude
- Octobre 2004:** création du service
- Juin 2011:** dernière modification des statuts

Organisation du SMG35

Le comité syndical



Le bureau

Président: Auguste FAUVEL
1er vice Président: Marc HERVÉ
2eme vice Président : Christian COUET
Membres: Y. Piednoir, A. Lefeuvre, J. Sieller, J. Boivent

M. Christian **COUET**, M. Jean-François
GUERIN, M. Jean-François **RICHEUX**
 Suppléants: M. GAUTIER, M. BONNIN ,
 M. TRAVERS

Repères

Les Élus: 15 élus au comité, 7
élus au bureau
4 réunions de chaque
entités en 2012

Le personnel: 7 agents

Le service

Le personnel du SMG35 effectue principalement des missions de conseils et d'expertise. Il est donc essentiellement constitué d'ingénieurs.

Le tableau des effectifs comprend 6 emplois permanents (1 adjoint administratif, 1 technicien et 4 ingénieurs) et 1 emploi temporaire (1 technicien pour la gestion des données).

A noter la titularisation d'un ingénieur fin 2012.

Compte Administratif 2012

La particularité du budget du SMG est d'avoir une section d'investissement très faible (<100k€). Ainsi, ses principales dépenses sont les participations aux travaux des SMP et sont donc en fonctionnement.

Section d'exploitation

DÉPENSES d'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP 2012 + DM	CA
011	Charges à caractère général	116 700,00	58 498,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	336 750,00	321 087,57
65	Autres charges de gestion courante	17 811 400,00	7 584 853,90
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 307,07	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 518,60	13 518,60
	Total	18 284 175,67	7 977 958,32

RECETTES d'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP 2012 + DM	CA
013	Atténuations de charge	2 000,00	4 081,63
70	Ventes de Prod. Fabriqués, prestation	6 300 000,00	5 474 316,70
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	3 595,47
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	293,78
R002	Excédent d'exploitation reporté de N-1	11 979 175,67	0,00
	Total	18 284 175,67	5 482 287,58

Section investissement

DÉPENSES d'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2012 + DM	CA
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	85 500,00	6 651,79
020	Dépenses imprévues	1 263,20	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	293,78	293,78
	Total	91 556,98	6 945,57

RECETTES d'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2012 + DM	CA
10	Dotation, fonds divers et réserves	500,00	484,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 472,05	13 518,60
R001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	77 584,93	
	Total	91 556,98	14 002,60

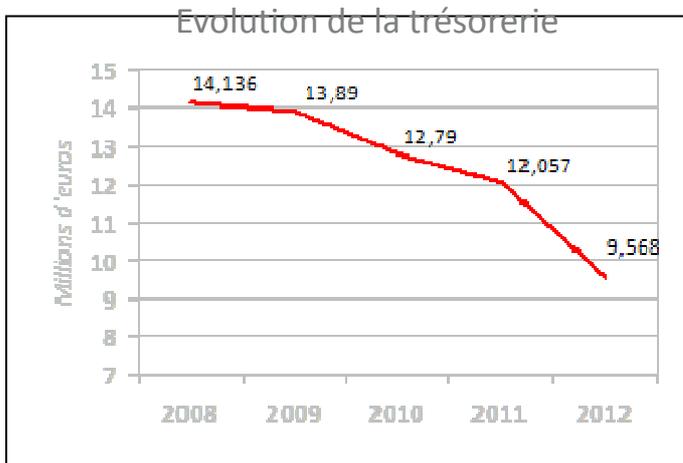
Chiffres clés

Dépenses: 7 984 903,89 €
Recettes: 5 496 290,18 €
Excédent cumulé: 9 568 146,89 €

Compte Administratif 2012

Fonds Concours

La trésorerie est importante mais diminue année après année. Il reste encore environ 80M€ de travaux inscrits au schéma départemental.



Les recettes du SMG35 proviennent quasi-exclusivement (99%) de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés: **le fonds de concours.**

La gestion du **fonds de concours** est la raison première d'existence du SMG. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle est restée inchangée en 2012, à savoir 0,14€/m³.

La collecte est un peu compliquée puisque le fonds transite d'abord par les collectivités de base puis par les SMP qui les reversent ensuite au SMG.

Les recettes 2012 correspondent ainsi principalement aux consommations de 2011. Son montant est anormalement bas en 2012 car il reste environ 1M€ à percevoir (délai supplémentaire de versement accordé pour problème de trésorerie du SMPBR).

Près de 95% des dépenses du SMG correspondent aux versements pour les SMP.

Collectivités	Montant des dépenses en €
SMPBR	6 530 678,97
SMPBC	41 687,11
OUEST 35	58 920,43
SMP EP CE	645 814,76
SPIR	21 253,17
SYMEVAL	268 183,18
TOTAL	7 566 537,62



Collectivités	Montant des Recettes en €
SMPBR	980 875,49
SMPBC	571 035,23
OUEST 35	1 157 895,25
SMP EP CE	919 437,01
SPIR	320 733,99
SYMEVAL	1 524 339,73
TOTAL	5 474 316,70

Chiffres clés

Montant fonds de concours: 0,14 €
Recettes: 5 474 316,70 €

Financements Travaux

La majorité des recettes est consacrée au financement des travaux du schéma, le reste est destiné au financement de la qualité (Périmètres de Protection et Bassins Versants) et au fonctionnement du service.

Financements travaux du schéma

Au cours de 2012, de nombreux « gros ouvrages » ont été financés (*Usines de Villejean, Mézières, Bois Joli, Châteaubourg; aqueduc de Rennes*), en partie sous forme de participation aux remboursements d'emprunts au vu de l'importance du coût des travaux (environ 50M€ pour ceux précités); des paiements directs ont aussi eu lieu pour faire face aux difficultés d'emprunter pour les SMP et aux tensions sur leurs trésoreries.

L'agence de l'eau Loire Bretagne a mis en place le système des avances remboursables sur 15 ans sans intérêt. Tout ceci a permis la réalisation conjointe de ces travaux d'importance sans trop augmenter le fonds de concours mais obligera à maintenir celui-ci à un niveau élevé pendant une vingtaine d'années.

Collectivités	Station	Interconnexion	Antenne secondaire	TOTAL
SMPBR	5 455 484,55	975 853,78	196 154,79	6 431 338,33
SMPBC				0,00
OUEST35				0,00
SMP EP CE	499 601,74			499 601,74
SPIR				0,00
SYMEVAL	146 672,01			146 672,01
Total	5 231 170,75	638 637,40	196 154,79	7 077 612,08



Par ailleurs, une convention a été signée avec l'Institut d'Aménagement de la Vilaine pour la participation du SMG à la 2^{ème} tranche de la liaison Férel-Rennes (arrivée à Bains sur Oust). Elle sera à hauteur de 300k€/an pendant 25 ans; le premier versement aura lieu en 2013.

De plus, en février 2012, le comité a décidé d'élargir le financement du SMG à l'ensemble des usines appartenant aux SMP en considérant qu'elles sont toutes nécessaires à l'approvisionnement en eau du territoire. Ainsi, pour les usines jouant un rôle local (pas de sécurisation d'autres secteurs), le SMG apporte jusqu'à 30% du montant des travaux. En 2012, c'est l'usine de *Champ Fleury* (SMPBR) qui a été la première à en bénéficier.

Chiffres clés

Financement des travaux:

7 077 612,08 €

Participation emprunts: 1,4M €

11 ouvrages financés

Financements Qualité

Financements Périmètres de Protection des Captages (PPC)

AVANT Déclaration d'Utilité Publique

Le SMG35 complète le financement de l'opération à hauteur de 100% sur le montant HT après déduction des aides des autres financeurs. Sont éligibles, toutes les opérations nécessaires à la définition officielle des périmètres de protection du captage d'eau potable par un acte administratif et leur frais annexes.

Tous les captages en eau potable destinée à l'alimentation du département d'Ille-et-Vilaine, inscrits sur une liste annexée au règlement financier peuvent bénéficier de l'aide du SMG35. En 2012, 2 collectivités ont soldé financièrement leur procédure de définition de protection (Bois Joli pour le SMPEP-CE et les drains des loges pour Montfort) et il reste 5 (sur 75) captages en cours de définition de protection.

APRÈS Déclaration d'Utilité Publique

Le SMG35 participe à hauteur de 50% du résiduel restant à la charge de la collectivité ; le résiduel correspond à la dépense totale hors taxe après déduction des aides d'autres financeurs. La participation du SMG35 est plafonnée par le montant de l'enveloppe attribuée à chaque captage. Sont éligibles, toutes les opérations techniques et administratives qui concernent la mise en œuvre de la protection des captages inscrits sur une liste annexée au règlement financier.

En 2012, les 4 dossiers soldés sont : Le Landal SIE Beaufort, La Gentière SPIR, Le Hel SIE Montauban et les drains de Vitré. Les 9 autres dossiers ayant fait l'objet d'un acompte sont : Le Rocher St Aubin du Cormier, Plessis-Beucher SIE Chateaubourg, La Fontaine SIE Parigné, Mireloup SIE Beaufort, Chéze-Canut SMPBR, La Perroguiniais SIE Montauban, Le Paradet Redon, La Chapiniais SIE Paimpont et La Coudrais SIE Val d'Izé.

Chiffres clés

PPC avant DUP

2 dossiers soldés: 15 745,06 €

5 dossiers en cours: 90 958 €
(inscription en cours)

PPC après DUP

4 dossiers soldés: 126 553,91€

9 dossiers avec acompte: 164 294,07 €

Financements Qualité

Financements Bassin Versant

Le SMG35 apporte un financement complémentaire aux programmes d'actions dans la limite de l'enveloppe annuelle attribuée au bassin versant pour la période 2008-2012. Les bassins versants éligibles sont ceux où il existe une prise d'eau superficielle appartenant à une collectivité d'Ille-et-Vilaine, destinée à l'alimentation en eau potable ou des captages prioritaires définis dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES 2012

Bassin versant	Programme Prévisionnel 2012	Enveloppe attribuée contrat 2008-2012	Aide SMG35 accordée
Loisance Minette	151 210,00 €	44 000,00 €	43 500,00 €
Airon	175 980,00 €	36 000,00 €	35 200,00 €
Drains Rennes I	84 332,00 €	30 500,00 €	30 500,00 €
Haut-Couesnon	165 088,00 €	46 000,00 €	46 000,00 €
Haute-Rance	196 308,00 €	46 000,00 €	45 800,00 €
Chèze-Canut	BV	15 691,00 €	11 200,00 €
	Bzh-bocage	43 955,00 €	7 900,00 €
Frémur	BV	152 000,00 €	30 400,00 €
	Bzh-bocage	21 159,00 €	2 200,00 €
Vilaine-Amont	BV	183 574,00 €	36 800,00 €
	Bzh-bocage	265 831,00 €	46 200,00 €
Meu	BV	226 130,00 €	45 300,00 €
	Bzh-bocage	354 016,00 €	11 700,00 €
Oust	358 976,00 €	58 000,00 €	36 000,00 €
TOTAL	2 394 250,00 €	459 100,00 €	428 700,00 €

MANDATEMENTS BUDGÉTAIRES 2012

182 332,50€ ont été mandatés en 2012 dont 68 782,50 € au titre des programmes d'actions 2010, 1 350€ au titre des programmes 2011 et 112 200€ au titre des programmes 2012.

Le règlement financier du SM35 prévoit la possibilité d'un versement d'un acompte de 50% du montant prévisionnel du programme d'action, l'année de sa validation par le maître d'ouvrage et les financeurs et le paiement du solde de ce programme d'actions dans les 2 ans qui suivent la notification de l'aide du SMG35. Ainsi, les sommes versées en 2012 correspondent à 3 années de programme d'actions, 2010 pour des soldes, 2011 pour des acomptes et soldes et 2012 pour des acomptes. En fonction des souhaits du maître d'ouvrage, de la réactivité des autres financeurs (*Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Bretagne, Conseil Général 35 et État*), les montants mandatés par le SMG35 peuvent varier considérablement d'une année à une autre; ils sont anormalement bas en 2012.

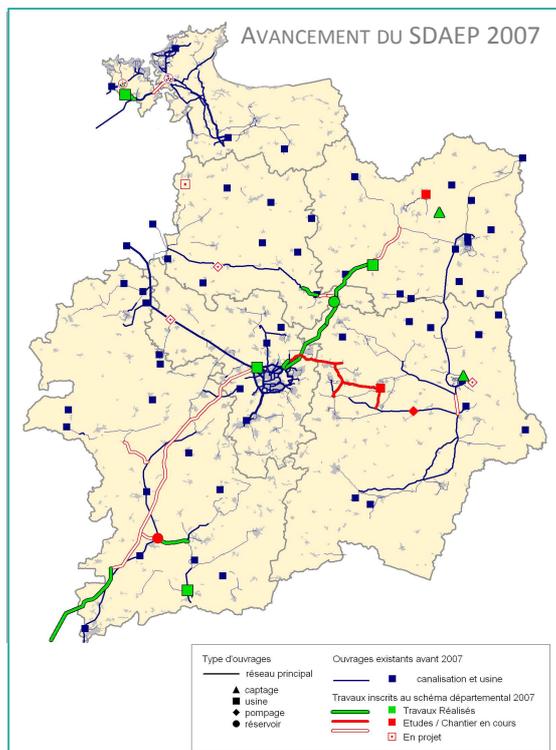
 **Chiffres clés**

10 programmes BV
Montants inscrits: 428 700€
Montants versés 182 332,50€

Assistance technique

Projets suivis du Schéma départemental (SDAEP) par le SMG en 2012

Projet inscrit au Schéma Départemental	Rôle du SMG 35	Avancement (fin 2012)	SMP	Caractéristiques techniques	Maître d'Œuvre / Entreprises
Nouvelle usine de traitement des eaux de Chateaubourg	- Principal financeur - AMO	Travaux en cours (mise en service en 2013)	SYMEVAL	- Ressource superficielle (La Vilaine à Chateaubourg) - Capacité : 12 000 m ³ /j - Filière complète avec Charbon Actif en Poudre et ultra-filtration	Bourgeois Degrémont - Quille - B+CA
Canalisation d'interconnexion SMPBR-SYMEVAL	- Principal financeur - AMO	Travaux en cours (mise en service en 2013)	SYMEVAL	23 km entre Cesson, Chateaubourg et Domagné feeder en acier de diamètre 400 mm Points de livraison aux collectivités distributrices	Bourgeois - cabinet Legendre - DMeau SADE - CISE - Plançon-Bariat -SARC - Langer
Nouveau château d'eau des Fraux	- Principal financeur - AMO	Etudes en cours (début des travaux fin 2013)	OUEST 35	- Capacité : 2000 m ³ - Hauteur : 35 mètres	SAFEGE
Restructuration de la filière de l'usine de Villejean (Rennes)	- Principal financeur - suivi financier	Réception des travaux et mise en service	SMPBR	- Capacité de l'usine : 80 000 m ³ /j - Mise en place de 2 files de traitement - Adaptation du traitement aux différentes ressources - Mise aux normes du traitement des terres de décantation	Bourgeois Degrémont - Quille
Construction d'une nouvelle usine à Mézières-sur-Couesnon	- Principal financeur - suivi financier	Réception des travaux et mise en service	SMPBR	- Capacité de l'usine : 25 000 m ³ /j - Traitement des eaux du Couesnon et des drains du Coglais - Filière complète avec Charbon Actif en Poudre et ultra-filtration	SAFEGE Degrémont - Quille
Remplacement de l'aqueduc entre Mezières-sur-Couesnon	- Principal financeur - suivi financier	Réception des travaux et mise en service	SMPBR	-30 km de canalisations de transfert en diamètre 700 mm entre Mezières-sur-Couesnon et Rennes - Réservoir de Ercé-Près-Liffré de 6 000 m ³	Bourgeois SADE - CISE -ATP- Sturno -EGC -PINTO -
Refonte du pompage des Gallets et canalisation SMPBR-SYMEVAL (jusqu'à Cesson)	- Principal financeur - suivi financier	Travaux en cours (mise en service en 2013)	SMPBR	- Mise en place d'un groupe de pompage (3 pompes de 250 à 350 m ³ /h) - 2 km de canalisation en fonte (diamètre 500 mm)	Artelia SOGEA -GTM - ACTE-MIUM
Construction de l'usine de traitement des eaux de Bois-Joli	- Principal financeur - suivi financier	mise en service avril 2012	SMPCE	- Capacité de l'usine : 18 000 m ³ /j - Traitement des eaux du Frémur (retenue de Bois-Joli)	Eau de Paris/ Bourgeois STEREAU-Eiffage



SDAEP et le SMG

Le SMG 35 pilote les travaux prévus au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine. Les 6 Syndicats Mixtes de Production (SMP) du département sont chargés de leur mise en œuvre en tant que maîtres d'ouvrage.

Le SMG assure :

- **Le financement des ouvrages** prévus au Schéma Départemental et portés par les SMP (les travaux sont financés à 100% par le **fonds de concours départemental**, après déduction des aides des autres financeurs (Agence de l'eau).
- **La cohérence au niveau départemental** entre les projets et investissements portés par les différents SMP.
- **L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** des SMP pour la plupart des projets : définition du programme, assistance au choix du maître d'œuvre, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux, suivi financier.



Chiffres clés

3 nouvelles usines mises en service
4 usines en cours d'études ou en travaux
2 canalisations d'interconnexion (50km)

Assistance technique

Gestion de la ressource

Le SMG35 n'étant pas producteur, il apporte des préconisations et une coordination pour une bonne gestion de la ressource grâce à sa vision globale et ses liens avec les départements voisins. Il représente les collectivités au **comité sécheresse**.

Vigilance sécheresse

2012 fait suite à une année 2011 particulièrement tendue pour la ressource en eau ; le secteur Côte d'Emeraude ayant failli manquer d'eau au dernier trimestre.

Elle est marquée par 3 premiers mois très déficitaires en pluie (déficit sur l'année hydrologique >30%) et des niveaux de cours d'eau par endroits records. Un premier comité sécheresse a lieu le 30 Mars. Par la suite, la pluie est revenue avec une levée de la vigilance début juin.

Si les ressources superficielles sont bien remontées par la suite, le niveau des nappes est resté préoccupant toute l'année (mauvaise recharge l'hiver). Les interconnexions intra, inter et extra (autres départements) SMP ont permis d'assurer l'alimentation en eau potable de tous les usagers.

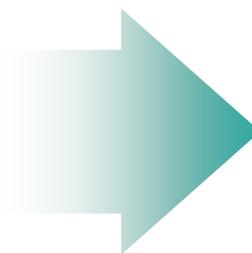
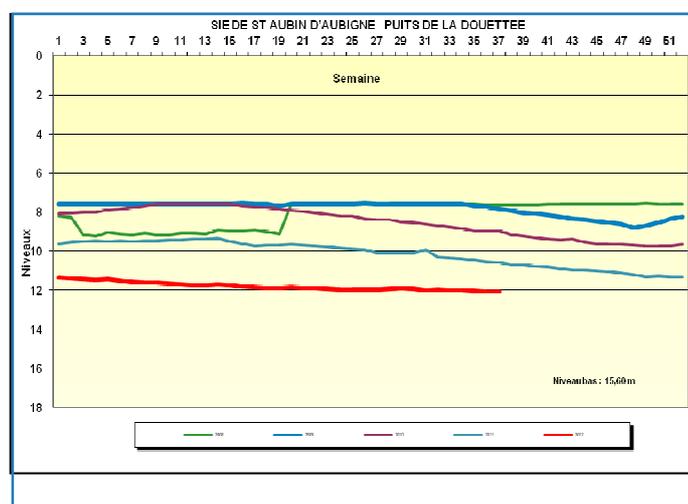
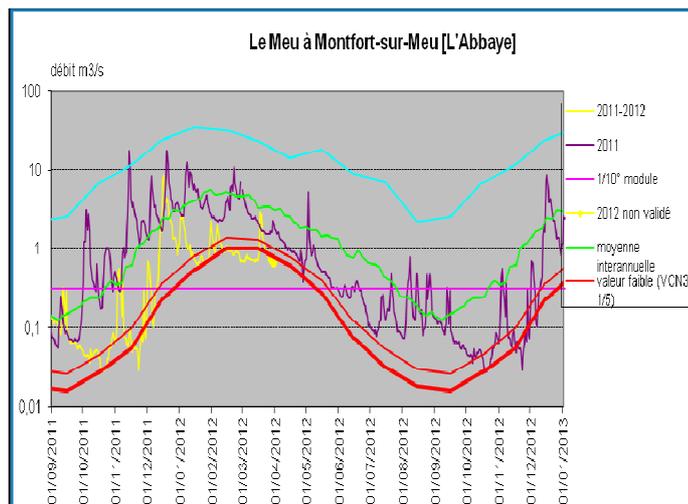
4 Bulletins météo-Hydro-surveillance des nappes

Pour la première fois, **4 bulletins mensuels** (de février à mai) ont été réalisés et diffusés aux collectivités productrices par le SMG. Ils comprenaient un point météo, un point hydrologique global et, par SMP, un point ressources suivi de préconisations d'utilisation.

Inventaire des recherches en eau souterraine

Dans le cadre du **projet SIGES du BRGM**, le SMG a réalisé un inventaire des recherches d'eau souterraine destinées à l'alimentation en eau potable durant les années 2008-2009-2010.

Suite à un travail de collecte, 7 forages ont été recensés sur le département.



≡ Repères

3 comités sécheresse
2 réunions hors département
4 bulletins (Production-ressource)

Assistance technique

Mise en œuvre des périmètres de protection des captages

La mise en place des périmètres de protection autour des captages non protégés a été une des principales actions du SMG35 depuis 1998. Aujourd'hui, cette phase de travail arrive à son terme puisqu'il ne reste que 5 captages non officiellement protégés par un arrêté préfectoral.

L'actualisation Le SMG35 s'attelle dorénavant à une mission complémentaire concernant la protection, à savoir actualiser celle-ci pour les captages dotés d'arrêtés préfectoraux antérieurs à 1990, soit 17 captages.

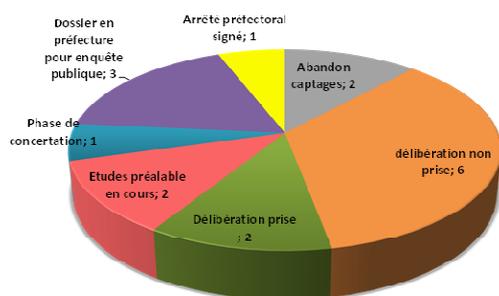


Protection En 2012, 94 % des captages d'Ille-et-Vilaine possèdent une protection déclarée d'utilité publique, représentant presque 97 % de l'eau produite.

Les derniers ouvrages de prélèvement à protéger sont les dossiers les plus complexes.

Ex : concertation difficile avec les agriculteurs, contexte politique complexe, 2 maîtres d'ouvrages sur un même dossier (Lillion et Bougrières).

Avancement de l'actualisation des périmètres antérieurs à 1990



La concertation est au cœur d'une protection réussie !

Avancement des dossiers périmètres

Captage de Bois-Joli dans le Frémur (SMPCE)	obtention de l'arrêté préfectoral, notification aux propriétaires et inscription aux hypothèques
Captages du Fénicat, Pavais et Marionnais (SMPBR)	finalisation des études, concertation préalable et dépôt du dossier d'enquête publique en 2012 (arrêté préfectoral attendu en 2013)
Captages de Lillion (SIE de Lillion) et des Bougrières (SMPBR)	finalisation du dossier d'enquête d'utilité publique (dépôt auprès des services de l'Etat début 2013). Arrêté préfectoral attendu en 2013.
Drains de Fougères et révision du captage de la Bretonnière (Fougères)	phase de concertation
Nouveau captage de la Ferrière à Plesder	études préalables (arrêté préfectoral attendu en 2014)
Prise d'eau de la Poulanière (Montfort-sur-Meu)	phase de concertation
Révision des captages de la Saudrais, de la Bouexière et de Tizon (SIE de Montauban)	études préalables en cours. Arrêté préfectoral attendu fin 2014 ou 2015.



Chiffres clés

1 Dossier déposé
1 Arrêté préfectoral en révision
1 captage abandonné

Assistance technique

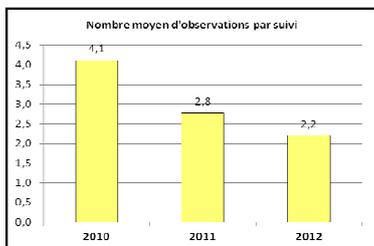
Suivi Périmètre de protection des captages

En 2012, 64 suivis ont été effectués et 142 infractions constatées.

Le nombre moyen d'infractions par suivi est passé de 4,0 en 2011 à 2,2 en 2012.

Les **irrégularités** le plus fréquemment constatées sont :

- ➔ le non-respect des règles de pâturage (19%)
- ➔ les dépôts de déchets (18%)
- ➔ les dépôts de fumier (17%)
- ➔ l'utilisation de produits phytosanitaires (17%)
- ➔ les cultures en zone sensible (11%)
- ➔ l'absence de couverture des sols en hiver (7%).



Les rappels effectués par les collectivités Maître d'Ouvrage permettent d'aboutir à une amélioration de la situation. Ainsi, une évolution positive peut être constatée au fil des ans, se traduisant par une diminution du nombre d'irrégularités et un nombre limité de récidives.



Méthode suivi PPC

La démarche utilisée lors des suivis consiste en une **surveillance basée sur l'observation**. Celle-ci est effectuée sur le terrain avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

Les **irrégularités et observations constatées** sont ensuite traitées au niveau d'une base de données gérée par le SMG. Celle-ci permet notamment l'édition de fiches-observations, qui sont ensuite transmises par la collectivité Maître d'Ouvrage aux personnes concernées.

Enfin, lors des suivis, un **point sur les travaux à la charge des collectivités** est également réalisé.



Chiffres clés

1 technicien à temps complet
32 collectivités concernées
60 périmètres de protection surveillés

4 nouveaux périmètres surveillés
142 infractions constatées
Nombre moyen d'infractions en baisse

Assistance technique

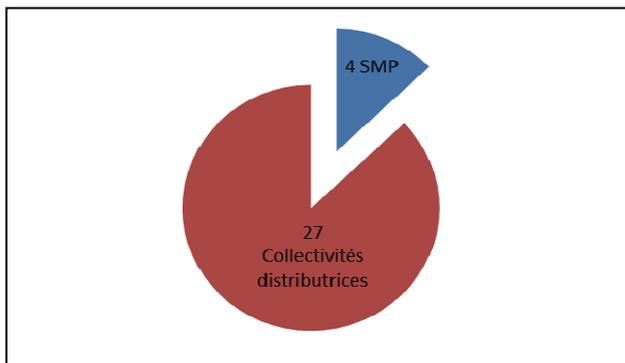
Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Publique Eau Potable

2 personnes (ingénieur + technicien) assurent la réalisation de cette mission « RPQS ». Cette dernière se déroule essentiellement sur une période de 4 mois (juin-juillet et septembre-octobre) où elle occupe le personnel attribué à cette activité à temps plein.

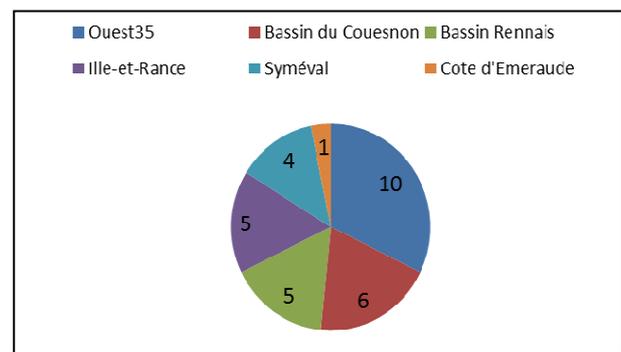
Pour assurer une continuité sur le fonds et la forme des projets de RPQS réalisés par la *DDTM*, le SMG35 a choisi de conserver la même logistique informatique (Logiciel GSEA avec sa maintenance technique, administrative et juridique).

En 2012, après une première année à 16, **31 projets de RPQS eau potable** ont été réalisés (soit 55% des services d'eau potable), répartis ainsi :

RÉPARTITION DES RPQS RÉALISÉS PAR TYPE EPCI



RÉPARTITION DES RPQS RÉALISÉS PAR SMP



Synthèse sur 27 services eau potable (données 2011)

2011	RPQS SMG35 (% Ille-et-Vilaine)	Moyenne du groupe (moyenne départementale)
Nb de services d'eau	27 (53%)	Moy : 8700 ab/service d'eau (8800)
Gestion du service d'eau	Tous en affermage	
Nb d'abonnés	234441 (52%)	Ratio nb hab/abonné : 2,40 (2,21)
Nb d'habitants	562300 (57%)	Cons. moy./ab/an : 115 m3 (106)
Consommation (Mm3)	26,9 (57%)	Cons. moy./hab/an : 48 m3 (48)
Linéaire de réseau hors branchement (km)	9976 (56%)	Densité d'abonnés/km : 23,5 (25) Ind. linéaire de cons. : 7,4 (7,4)

Assistance technique

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Publique Eau Potable

SYNTHÈSE DE 7 INDICATEURS DE PERFORMANCE (données 2011 échantillon: 27 collectivités)

Indicateurs	Valeur minimum	Valeur maximum	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée		Valeur médiane
				Gr SMG35	Dep.35	
Consommation moyenne par habitant (m3/an)	32	115	47	48	48	40
Rendement du réseau (%)	72	94	84,7	88,5	85	85
Indice linéaire de perte – ILP (m3/j/km)	0,29	3,31	1,01	1,07	1,25	0,86
Indice de connaissance du réseau – ICR (note sur 100)	50	100	71	-	72	70
Taux moyen de renouvellement du réseau (%)	0	1,81	0,85	-	0,73	0,77
Prix de l'eau TTC au 1 ^{er} janvier 2012 (base 120m3 €/m3)	1,97	3,54	2,87	2,48	2,48	2,92
Endettement par abonné (€/ab.)	0	717	120	83	-	76

Les moyennes du groupe des 27 services d'eau potable étudiés sont proches de celles du département d'Ille-et-Vilaine, mais cachent une grande disparité entre collectivités. Cet échantillon est constitué majoritairement de collectivités dites « rurales », 25 sur 27, selon la définition de la FNCCR (voir après), et de 2 communes urbaines.

L'année 2013, avec la réalisation d'environ 45 projets de RPQS pour les services d'eau potable d'Ille-et-Vilaine, devrait voir arriver la strate intermédiaire constituée des villes moyennes et des EPCI situés en périurbains.

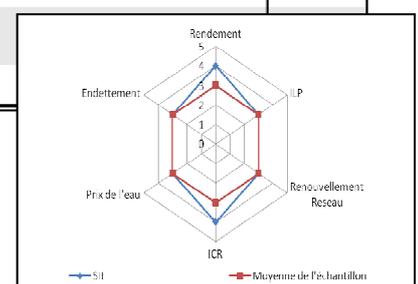
ANALYSE COMPARATIVE

Une analyse comparative a été réalisée sur un échantillon de 25 collectivités distributrices d'eau potable qui appartiennent à la même catégorie dite « rurale » (définition FNCCR) :

- Une densité d'abonnés < 50 (ab./km de réseau)
- Un indice linéaire de consommation < 15 (m3/j/km de réseau) est présenté à chaque collectivité concernée.

Le SMG développe des expertises et conseils en élargissant le travail d'analyses comparatives, ponctuelles et sectorielles, comme aide à la décision pour la collectivité dans le cadre d'une gestion patrimoniale durable.

Indicateur	Valeur minimum	Valeur maximum	Valeur moyenne	Valeur médiane	Valeur de la collectivité
Rendement du réseau (%)	72,4	91,1	83,8	85,1	85,2
Indice linéaire de perte – ILP (m3/j/km)	0,29	2,02	0,88	0,86	0,86
Indice de connaissance du réseau – ICR (note sur 100)	50	90	70,8	70	80
Taux de renouvellement du réseau (%) (1)	0	1,81	0,85	0,74	0,79
Prix de l'eau TTC au 1 ^{er} janvier 2012 (base 120m3 - €/m3)	2,15				
Endettement par abonné (€/ab.)	0				



Assistance technique

Veille Juridique

Une veille juridique est envoyée tous les mois (1 pour l'été) aux 13 destinataires. Elle comporte 5 thèmes :

- ➔ **l'eau destinée à la consommation humaine** (Autorisation de prélèvement et périmètres de protection, production et distribution, tarification et redevance, administration, réseaux, divers...)
- ➔ **l'eau et les milieux aquatiques** (réglementation, usages de l'eau, redevance, eaux pluviales, programme de surveillance, divers...)
- ➔ **les marchés publics** (principes fondamentaux, passation des marchés, exécution des marchés, contrôle des marchés, dispositions diverses, règlement des litiges, délégation de service public...)
- ➔ **l'agriculture** (programme d'actions et mesures agri-environnementales, PMPOA, produits phytosanitaires, divers...)
- ➔ **divers** (rapports généraux, enquêtes publiques, réforme territoriale, études INSEE, projet d'intérêt départemental...)

Les informations sont issues de différentes sources, les journaux officiels, les recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, la Gazette des communes, la lettre d'information du ministère de l'éco-

MODÈLE DE MISE EN FORME

Thème	Thèmes (ci-dessus) – sous thème
Type d'infos	Texte réglementaire, jurisprudence, question parlementaire, rapport, guide, fiche,...
Intitulé	Nom de l'information
Source	Sources (ci-dessus)
Commentaire	Explication, précision sur l'information (facultatif)



Chiffres clés

11 bulletins édités
13 destinataires (6 SMP + 7 services AEP)
5 thèmes explorés

Observatoire de l'eau potable

L'observatoire départemental de l'eau potable est assuré depuis 2012 par le SMG35.

Il a vocation à dresser un état des lieux de l'eau potable à l'échelle du département. Il informe sur l'organisation, le patrimoine mais également les performances des systèmes de production et de distribution d'eau potable.

Les données proviennent des maîtres d'ouvrage qui autorisent le SMG à **valoriser** l'ensemble de leurs données en élaborant des synthèses départementales.

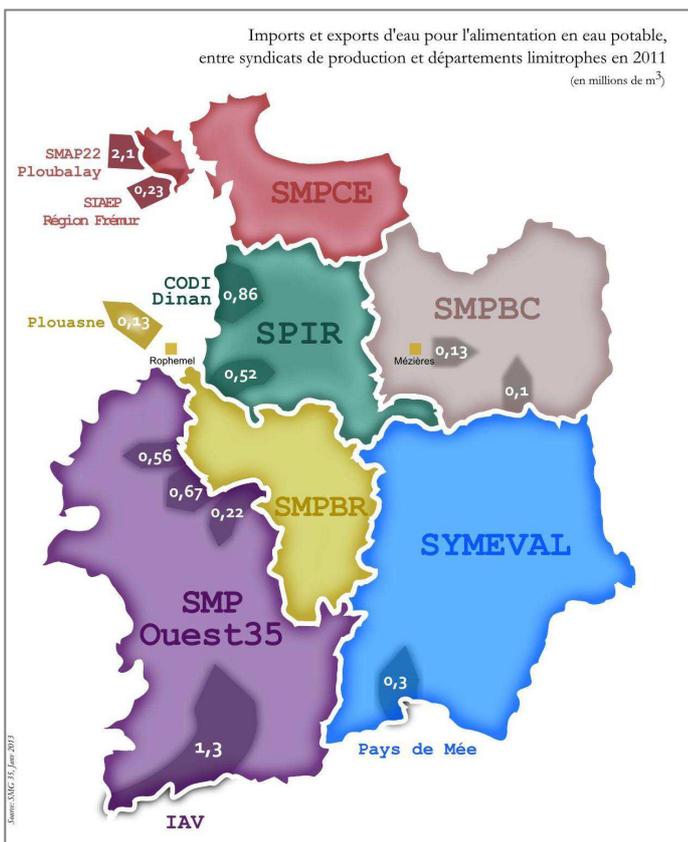
Ce document est également un support de discussion et d'ouverture au dialogue sur les problématiques de l'eau dans le département.

Cette réalisation est une **aide à la décision** à la fois technique et financière pour notamment la conception du Schéma Départemental d'alimentation en eau potable.

Après un travail de collecte et de traitement d'information, une première édition concernant les données 2011 a été transmise aux élus de l'eau et est disponible sur le site internet.

Contenu de l'observatoire

- ➔ Les caractéristiques des collectivités en charge de la production et de la distribution d'eau potable ;
- ➔ Les données techniques sur les volumes d'eau concernés et le rendement des réseaux ;
- ➔ La décomposition du prix de l'eau moyen observé sur le département.



SISPEA

Depuis 2012, le SMG est mandaté par les collectivités pour envoyer leurs données eau potable sur le site *Eaufrance*. Le SMG a ainsi procédé à **27 télédéclarations** pour les données 2011.



Repères

Première édition données 2011
<http://www.services.eaufrance.fr>
 27 télédéclarations

Communication

Depuis mi 2011, le SMG35 développe sa communication. Ce développement se traduit de plusieurs manières : une meilleure visibilité externe avec la mise en ligne du site internet; des apparitions ponctuelles dans la presse locale ; des échanges d'expérience avec les syndicats départementaux du Grand Ouest.

SITE INTERNET

Mis en ligne le 1^{er} janvier 2012, le site a permis de proposer, principalement aux autres professionnels de l'eau, une présentation complète des missions du SMG35. **Il permet de décrire non seulement le SMG35, mais également les 6 Syndicats Mixte de Production qui le composent et l'organisation de l'eau potable en Ille-et-Vilaine.** Il a également permis au SMG35 de rendre visibles et accessibles les décisions prises lors des bureaux et des comités, ce qui constitue une obligation réglementaire.

Par ailleurs, une actualité a été mise en place, plus particulièrement en début de 2012, avec un suivi technique régulier de la sécheresse de l'hiver 2012.

Enfin **3 newsletters** ont été éditées et envoyées à l'ensemble de nos partenaires (environ 200 personnes) pour améliorer la visibilité des missions du SMG35.

Le site internet est un atout pour le SMG35. Il lui permet une communication assez précise et pour des coûts tout à fait raisonnables : Coût de création du site : environ 7 000 € HT avec la maintenance pour 2 années incluses et un temps passé : 15% d'un ETP.



LIEN AVEC LA PRESSE

En 2012, **2 articles** sont parus sur le SMG35 en période de sécheresse hivernale. Ces articles ont permis, dans ce contexte tendu, d'expliquer au grand public les efforts d'organisation et financiers ayant été réalisés ces 20 dernières années afin de pouvoir aborder des périodes de crise assez sereinement (cf articles en annexe).

CARREFOUR DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU

Le SMG35 a participé pour la première fois en janvier 2013 **au carrefour des Gestions locales de l'Eau** avec 4 autres syndicats départementaux (22, 44, 56 et 85). Toute la préparation de cette manifestation s'est déroulée au 2^{ème} semestre 2012 avec plusieurs réunions communes à Rennes.

A l'occasion de ce salon, une plaquette **de présentation** synthétique des missions du SMG35 a été réalisée. Elle est donnée régulièrement comme présentation des activités du SMG35.

RÉSEAU INTER SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX

La participation commune au Carrefour des Gestion Locales de l'Eau a été le facteur déclenchant de **la mise en place d'un réseau entre syndicats départementaux des eaux.**

Il permet des échanges d'expériences enrichissants sur la gestion de l'eau potable.

Les rencontres se feront entre directeurs, mais également entre les agents de chaque syndicat, afin de partager les expériences de chacun sur leur domaine d'intervention.

Repères

Site internet: mis en ligne en Janvier 2012 avec 4200 visites la première année
3 Newsletters (200 destinataires)
Nouvelle plaquette de présentation SMG

2 articles de presse
Préparation CGLE 2013
Développement réseau inter-syndicats départementaux

Annexe

Articles sur le SMG35 parus dans la presse locale de presse

L'eau potable, à consommer avec modération

Le beau temps ne convient pas à tous, notamment aux sols. Le plan vigilance a été lancé par la préfecture.



Fin novembre 2011, l'étang de Mirioud, sur la commune de Plerguer, qui approvisionne notamment Saint-Malo, était à un niveau historiquement bas.

C'est un appel à la solidarité. Une solidarité interdépartementale où les usagers et les collectivités sont priés de faire attention à leur consommation d'eau. « On ne maîtrise pas la météo mais l'ouverture du robinet peut se faire modérément », souligne Christian Couet, vice-président du SMG 35 (Syndicat mixte de gestion). Objectif du syndicat : avoir de l'eau potable pour tous et pour toute l'année.

Déficit de pluie

La sécheresse n'est pas encore annoncée, mais le premier trimestre 2012 affiche déjà un déficit de pluie inférieur à 50 %. Si la plupart des barrages sont pleins, en revanche les nappes phréatiques ne se rechargent pas.

La SMG 35 continue de bien gérer ses ressources. « Le débit des rivières est lui-même assez faible et l'ensemble des ressources souterraines sont basses. Nous sommes inquiets sans pour autant être

alarmistes », prévient Jean-Pierre Trouslard, directeur du SMG 35.

Face à cette situation, le préfet d'Ille-et-Vilaine, Michel Cadot, a décidé de mettre le département en état de vigilance afin d'anticiper une éventuelle sécheresse : « La période est critique. Des pratiques d'économies doivent être mises en place au sein des ménages, des collectivités et pour les agriculteurs. Il faut que tout le monde se mette en tête que l'eau, en période de sécheresse, peut devenir rare », rappelle Jean Cazard, directeur de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).

Solidarité collective

2012 commence donc assez mal sur le plan climatique. Les couleurs du temps ressemblent terriblement à celles du printemps et de l'automne 2011, saisons sèches par excellence. Là aussi, les déficits pluviométriques étaient considérables. Pourtant, personne dans le département n'a été

coupé en eau potable : « Ce résultat positif est dû à la solidarité entre les territoires et aux investissements importants décidés et financés majoritairement par le SMG 35 depuis vingt ans », soutient Malika Paulik, ingénieur et responsable de la communication au sein du SMG 35.

Effectivement, l'année dernière, le secteur entre Dol et Saint-Malo figurait comme étant le plus critique du département. Grâce à des apports très importants venant de l'Arguenon, dans les Côtes-d'Armor, et la remise en service d'une usine située à l'Ouest de Saint-Brieuc, ce secteur a pu s'en sortir. Face aux difficultés rencontrées par le SMG 35, de grands travaux ont été lancés, notamment à l'usine de Bois-Joli en Pleurtuit en secteur nord.

À l'été 2013, les liaisons entre Rennes et Vitré devraient s'améliorer avec une nouvelle usine à Châteaubourg. Idem pour la liaison Mézières - Rennes dont l'aqueduc sera remplacé.

Jessica PÉRISSE.

QUEST FRANCE 5 AVRIL 2012

2 GRAND RENNES

JEUDI 8 MARS 2012

20 SECONDES

POLITIQUE

Clap de fin pour Méhaignerie
Le député-maire de Vitré a décidé de mettre un terme à sa carrière parlementaire après 39 années de mandat. Il ne se présentera donc pas aux législatives en juin. Il avait pourtant été investi par l'UMP.

FAITS DIVERS

Un corps retrouvé dans un champ à Thorigné-Fouillard
Le corps sans vie d'un homme de 20 ans a été découvert hier matin dans un champ à Thorigné-Fouillard. Le parquet de Rennes a ouvert une enquête pour connaître les circonstances de la mort.

20 Minutes Rennes

40, rue du Pré-Botté 35000 Rennes
Tél. : 02 99 29 69 65 ou 02 99 29 69 64
redaction.20minutes@apei-actu.com
Contact commercial :
Sébastien Vaillerois : 06 27 42 18 28
sebastien.vaillerois@precom.fr
Céline Guillé : 02 99 32 50 31
celine.guille@precom.fr

MÉTÉO Ille-et-Vilaine accuse un déficit pluviométrique de 75 % en février

LES SOIRÉES D'HIVER N'ONT PAS ÉTÉ ASSEZ ARROSÉES

CAMILLE ALLAIN

Voilà un an que le constat est le même : la Bretagne manque d'eau. Après des pics de sécheresse en mai et en novembre, la région souffre à nouveau de l'absence de pluie. En Ille-et-Vilaine, le déficit pluviométrique atteint même 75 % pour le mois de février. L'hiver, très sec cette année, est pourtant la période la plus propice pour remplir les nappes souterraines. « C'est ce qu'on appelle les pluies efficaces. On considère qu'après le 15 mars, les précipitations n'atteignent plus les nappes souterraines mais s'évaporent et sont absorbées par la végétation, explique Franck Barraer, climatologue à Météo France. Ce ne sont pas les quelques gouttes qui sont tombées ces derniers jours qui vont aider. »

Situation correcte en surface

Déjà bas, les niveaux des réserves souterraines ne devraient donc pas remon-



Il pleuvait hier à Rennes. Pas assez.

ter cette année. A Rennes, il est tombé 231 mm d'eau depuis septembre. C'est le 2^e cumul le plus faible depuis 60 ans, après 1989. « Heureusement, les pluies de décembre ont permis aux réserves

■ MOINS DE GÂCHIS

Si la population du département a augmenté de 1 à 1,5 % par an, la consommation d'eau est restée stable sur les 5 dernières années. La dépense par habitant a même baissé de 6 à 7 % depuis 2005.

en surface de se remplir. De ce côté-là, la situation est plutôt correcte », tempère Jean-Pierre Trouslard, directeur du syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau de l'Ille-et-Vilaine. Inquietant ? « Pour l'instant non car nos réserves sont suffisantes, notamment grâce au barrage de la Chèze. Sur un an, on peut se permettre de puiser dans les stocks. Notre préoccupation, c'est de voir quelle sera la situation dans les années à venir », prévient le directeur. L'inquiétude concerne aussi les cours d'eau, « au débit équivalent à un mois de juin », ce qui fragilise les espèces vivantes. ■

20 MINUTES JEUDI 8 MARS 2012



Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

**2 d Jacques Frimot
35000 Rennes
Tel : 02 99 85 50 69
Fax : 02 99 85 52 35
contact@smg35.fr**